

**LE CENTRE D'EXPOSITION MONT-LAURIER**  
**ÉTATS FINANCIERS**  
**31 MARS 2021**

**SOMMAIRE**

	<b>Page</b>
Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 5
Résultats et évolution de l'actif net	6
Bilan	7
Flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9 - 14
Renseignements complémentaires	15 - 16



## **RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

Aux administrateurs de  
LE CENTRE D'EXPOSITION MONT-LAURIER

### *Opinion avec réserve*

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme LE CENTRE D'EXPOSITION MONT-LAURIER (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2021, et les états des résultats et évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### *Fondement de l'opinion avec réserve*

Tel que précisé dans les principales méthodes comptables à la note 2, l'organisme impute le coût de ses immobilisations corporelles aux résultats de l'exercice au cours duquel elles sont acquises. À cet égard, les états financiers ne sont pas conformes aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, puisque les immobilisations corporelles détenues par l'organisme devraient être capitalisées à l'actif dans les états financiers et amorties selon la méthode établie. Par conséquent, si l'on avait capitalisé les immobilisations détenues et que l'on avait calculé annuellement une charge d'amortissement, les revenus de l'exercice 2021 auraient été inférieurs de 1 513 933 \$ et les dépenses de l'exercice auraient été inférieures de 1 513 933 \$. Pour l'exercice antérieur, les revenus de l'exercice auraient été inférieurs de 2 520 \$ et les dépenses de l'exercice auraient été inférieures de 2 520 \$.

De plus, comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, l'organisme tire des produits de dons, contributions et activités de financement dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les livres de l'organisme et nous n'avons pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des dons, contributions et activités de financement, aux résultats nets, à l'actif net et à l'actif.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

#### *Autres informations*

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

#### *Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

### *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Allard Guilbault Mayer Millaire inc.*

Par *Anick Millaire, CPA auditeur, CA*

**Anick Millaire, CPA auditeur, CA**

Mont-Laurier (Québec)  
Le 5 juillet 2021

LE CENTRE D'EXPOSITION MONT-LAURIER  
RÉSULTATS ET ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021

Page 6

	2021	2020
<b>Produits</b>		
Subventions et services (tableau A)	1 743 185 \$	180 188 \$
Dons, contributions et activités de financement (tableau B)	73 928	54 827
	<b>1 817 113</b>	235 015
<b>Charges</b>		
Administration générale et coordination (tableau C)	114 948	113 276
Activités muséologiques et éducatives (tableau D)	22 210	32 070
Frais de propriété (tableau E)	39 619	34 505
Frais de réaménagement (tableau F)	1 607 915	40 703
	<b>1 784 692</b>	220 554
<b>Excédent des produits sur les charges</b>	<b>32 421</b>	14 461
<b>Actif net au début</b>	<b>27 142</b>	12 681
<b>Actif net à la fin</b>	<b>59 563 \$</b>	27 142 \$

# LE CENTRE D'EXPOSITION MONT-LAURIER

## BILAN

31 MARS 2021

Page 7

	2021	2020
<b>Actif</b>		
Actif à court terme		
Encaisse	127 819 \$	39 291 \$
Débiteurs (note 3)	926 318	44 597
Frais payés d'avance	484	3 805
	<b>1 054 621 \$</b>	<b>87 693 \$</b>
<b>Passif</b>		
Passif à court terme		
Emprunts bancaires (note 4)	930 007 \$	- \$
Créditeurs (note 5)	46 188	25 800
Subventions perçues d'avance (note 6)	18 863	9 000
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 7)	-	11 465
Dette à long terme renouvelable au cours du prochain exercice (note 7)	-	14 286
	<b>995 058</b>	<b>60 551</b>
<b>Actif net</b>		
Non affecté	59 563	27 142
	<b>1 054 621 \$</b>	<b>87 693 \$</b>

Engagements contractuels (note 8)

Événements postérieurs à la date du bilan (note 9)

 administrateur

 administrateur

# LE CENTRE D'EXPOSITION MONT-LAURIER

## FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021

Page 8

	2021	2020
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Excédent des produits sur les charges	32 421 \$	14 461 \$
<b>Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :</b>		
Débiteurs	(881 721)	(6 208)
Frais payés d'avance	3 321	375
Créditeurs	20 388	(19 078)
Subventions perçues d'avance	9 863	5 000
	(848 149)	(19 911)
	(815 728)	(5 450)
<b>Activités de financement</b>		
Variation nette de l'emprunt bancaire	930 007	-
Remboursement de la dette à long terme	(25 751)	(29 249)
	904 256	(29 249)
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	88 528	(34 699)
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au début</b>	39 291	73 990
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin</b>	127 819 \$	39 291 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.



## 1. Statuts constitutifs et nature des activités

L'organisme, constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), administre un centre d'exposition et est considéré comme un organisme sans but lucratif aux fins de l'impôt sur les bénéfices.

## 2. Principales méthodes comptables

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

### Utilisation d'estimations

Pour préparer les états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et poser des hypothèses qui influent sur le montant des actifs et des passifs et les informations à fournir sur les actifs et les passifs éventuels à la date du bilan ainsi que sur le montant des produits et des charges de l'exercice. Ces estimations sont révisées périodiquement et, s'ils s'avèrent nécessaires, des ajustements sont portés aux résultats de l'exercice où ils sont connus.

### Constatation des produits

Les produits de camp de jour et d'activités culturelles sont constatés lorsque les services sont rendus conformément aux conditions des accords de vente.

### Constatation des apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

### Contributions en nature

Les contributions en nature sont comptabilisées aux états financiers de l'organisme lorsqu'il est possible de déterminer de manière précise la valeur du service reçu.

### Services reçus à titre bénévole

L'organisme ne pourrait exercer ses activités sans les services qu'il reçoit de nombreux bénévoles qui lui consacrent un nombre d'heures considérable. En raison de la complexité inhérente à la compilation de ces heures, les services reçus à titre bénévole ne sont pas constatés dans les états financiers de l'organisme.

## 2. Principales méthodes comptables (suite)

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont imputées aux résultats au cours de l'exercice où elles sont acquises.

### Instruments financiers

#### *Évaluation des instruments financiers*

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse et des débiteurs.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des emprunts bancaires, des créditeurs et de la dette long terme.

### Trésorerie et équivalents de trésorerie

L'organisme présente, dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le découvert et le disponible.

## 3. Débiteurs

	<b>2021</b>	<b>2020</b>
Subventions à recevoir	<b>879 946 \$</b>	42 931 \$
Taxes de vente à recevoir	<b>46 372</b>	1 666
	<b>926 318 \$</b>	44 597 \$

**4. Emprunts bancaires**

	<b>2021</b>	<b>2020</b>
Emprunt bancaire d'un montant maximum autorisé de 1 088 900 \$, intérêts au taux préférentiel majoré de 0,50 % et garanti par un cautionnement de la Ville de Mont-Laurier ainsi que par une hypothèque mobilière de 1er rang sur la subvention de MCCQ.	<b>825 010 \$</b>	- \$
Emprunt bancaire d'un montant maximum autorisé de 850 709 \$, intérêts au taux préférentiel majoré de 0,50 % et garanti par un cautionnement de la Ville de Mont-Laurier ainsi que par une hypothèque mobilière de 1er rang sur la subvention de Patrimoine Canada.	<b>61 739</b>	-
Emprunt bancaire d'un montant maximum autorisé de 140 000 \$, intérêts au taux préférentiel majoré de 0,50 % et garanti par un cautionnement de la Ville de Mont-Laurier.	<b>43 258</b>	-
Emprunt bancaire d'un montant maximum autorisé de 20 000 \$, intérêts au taux préférentiel majoré de 4,75 %.	-	-
	<b>930 007 \$</b>	- \$

Au 31 mars 2021, le taux préférentiel était de 2,45 %.

**5. Crédoeurs**

	<b>2021</b>	<b>2020</b>
Fournisseurs et charges à payer	<b>7 041 \$</b>	6 783 \$
Salaires, charges sociales et vacances à payer	<b>37 072</b>	19 017
Intérêts courus à payer	<b>2 075</b>	-
	<b>46 188 \$</b>	25 800 \$

Les sommes à remettre à l'État sont de 11 770 \$ (6 280 \$ en 2020).

## 6. Subventions perçues d'avance

	Solde au début	Encaissées au cours de l'exercice	Constatées à titre de revenus de l'exercice	Solde à la fin
Subvention - MRC d'Antoine-Labelle	5 000 \$	5 000 \$	(5 000) \$	5 000 \$
Subvention - Caisse Desjardins	4 000	4 000	(4 000)	4 000
Subvention MCCQ - Projet spécial	-	9 863	-	9 863
	<u>9 000 \$</u>	<u>18 863 \$</u>	<u>(9 000) \$</u>	<u>18 863 \$</u>

## 7. Dette à long terme

	2021	2020
Emprunt d'un montant original de 55 000 \$, 4,1 %, remboursable par un premier versement de 27 000 \$ et par la suite, par versements mensuels de 1 217 \$, renouvelable au cours de l'exercice 2021 et remboursé en totalité au cours de l'exercice.	-	25 751 \$
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice	-	11 465
Dette à long terme renouvelable au cours du prochain exercice	-	14 286
	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>

## 8. Engagements contractuels

Les engagements pris par l'organisme en lien avec les frais de professionnels pour le projet de réaménagement totalisent 58 491 \$ taxes incluses et les versements à effectuer au cours du prochain exercice sont les suivants :

2022	58 491 \$
------	-----------

Les engagements pris par l'organisme sont en lien avec le projet pour le déménagement et l'implantation du Centre d'exposition à l'intérieur du bâtiment de l'Hôtel de ville de Mont-Laurier. Les coûts de ce projet seront financés majoritairement par le ministère de la Culture et des Communications du Québec et par Patrimoine Canadien.

## 9. Événements postérieurs à la date du bilan

En mars 2020, l'éclosion d'une nouvelle souche de coronavirus (COVID19) a entraîné une crise sanitaire mondiale majeure qui continue d'avoir des incidences sur l'économie globale et sur les marchés financiers à la date de mise au point définitive des états financiers.

L'organisme a pris des mesures pour atténuer les répercussions de cette crise. L'organisme a été admissible à une subvention en vertu du programme gouvernemental de subvention salariale temporaire pour la période du 18 mars 2020 au 20 juin 2020, une somme de 2 086 \$ a été inscrite en subvention à recevoir et en revenus de subvention au cours de l'exercice.

La direction n'est pas certaine des autres incidences que la pandémie pourrait avoir sur ses états financiers et croit que toute perturbation pourrait être temporaire. Cependant, il existe une incertitude quant à la durée et à l'impact potentiel de cette perturbation. En conséquence, nous ne sommes pas en mesure d'estimer l'impact potentiel sur les activités de l'organisme en date de ces états financiers.

**10. Immobilisations corporelles imputées aux résultats**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées conformément à la méthode comptable divulguée à la note 2. Le coût des immobilisations détenues par l'organisme se détaille comme suit :

	<b>2021</b>	<b>2020</b>
Équipements d'exposition et de bureau	<b>186 009 \$</b>	21 754 \$
Sérigraphies et sculptures	<b>18 985</b>	11 611
Améliorations locatives	<b>1 378 070</b>	63 923
	<b>1 583 064 \$</b>	97 288 \$

Au cours de l'exercice, l'organisme a acquis pour 1 323 070 \$ en améliorations locatives, pour 183 489 \$ d'équipements d'exposition et pour 7 374 \$ en oeuvre d'art, tous présentés dans les dépenses Frais de réaménagement (tableau F). De plus, l'organisme a disposé sans contrepartie monétaire d'équipements désuets ayant un coût initial de 19 234 \$ et d'améliorations locatives ayant un coût initial de 8 923 \$.

**11. Instruments financiers****Risques et concentrations**

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de l'organisme aux risques à la date du bilan, soit au 31 mars 2021.

**Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque qu'un organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard de ses créiteurs et de sa dette à long terme.

**12. Chiffres comparatifs**

Certains chiffres de l'exercice 2020 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2021.

	2021	2020
<b>Tableau A - Subventions et services</b>		
Subvention - CALQ	120 356 \$	120 356 \$
Subvention - Ville de Mont-Laurier	4 000	4 000
Subvention - MRC d'Antoine-Labelle	5 000	10 000
Subvention - Emploi été Canada	4 211	3 984
Subvention - Tourisme Laurentides	2 892	-
Subvention - Subvention salariale temporaire pour les employeurs	2 086	-
Subvention - Patrimoine canadien - Projet réaménagement	736 203	26 671
Subvention - MCCQ - Projet réaménagement	766 827	8 177
Subvention - Caisse Desjardins - Projet réaménagement	6 000	7 000
Subvention - Ville de Mont-Laurier - Projet réaménagement	95 610	-
	<b>1 743 185 \$</b>	<b>180 188 \$</b>

**Tableau B - Dons, contributions et activités de financement**

Contribution - CSPN	10 312 \$	10 463 \$
Contribution - Caisse Desjardins	5 000	5 000
Commandites	3 185	2 973
Campagne d'autofinancement	1 190	1 504
Dons	876	872
Contribution en nature - Loyer - Ville de Mont-Laurier	26 125	26 125
Contribution en nature - Chargé de projet - Ville de Mont-Laurier	19 240	7 890
Contribution en nature - Matériel et main d'oeuvre - Ville de Mont-Laurier	8 000	-
	<b>73 928 \$</b>	<b>54 827 \$</b>

**Tableau C - Administration générale et coordination**

Salaires et charges sociales	99 458 \$	96 379 \$
Honoraires professionnels	8 742	8 235
Fournitures et frais de bureau	3 933	4 177
Téléphone et internet	1 291	1 481
Cotisations et abonnements	561	1 361
Poste et messagerie	673	827
Frais de déplacements	20	353
Intérêts et frais bancaires	270	463
	<b>114 948 \$</b>	<b>113 276 \$</b>

	2021	2020
<b>Tableau D - Activités muséologiques et éducatives</b>		
Droits d'exposition et cachets	9 248 \$	13 789 \$
Publicité et promotion	4 704	4 952
Frais d'exposition	2 217	4 863
Transport	2 431	2 488
Hébergement	987	1 650
Activités éducatives	2 623	4 328
	<b>22 210 \$</b>	<b>32 070 \$</b>

**Tableau E - Frais de propriété**

Loyer	26 125 \$	26 125 \$
Entretien des locaux	5 644	2 289
Assurances	4 364	2 295
Taxes et permis	3 486	3 796
	<b>39 619 \$</b>	<b>34 505 \$</b>

**Tableau F - Frais de réaménagement**

Améliorations locatives	1 323 070 \$	- \$
Équipements d'éclairage et d'audiovisuel	183 489	-
Honoraires professionnels	57 391	27 396
Coordination du projet	15 669	-
Intégration des arts	7 374	11 061
Intérêts sur emprunt bancaire	20 207	-
Intérêts sur la dette à long terme	715	2 246
	<b>1 607 915 \$</b>	<b>40 703 \$</b>